



**Vous avez dit**

**«Dialogue social» ?**

La CFE-CGC considère le dialogue social comme l'instrument le plus efficace pour négocier avec la Direction les conventions et les accords d'entreprise.

**Qu'est-ce que le dialogue social ?**

Le dialogue social désigne les relations formelles entre la Direction de Schneider Electric et les représentants du personnel au sein des différentes instances dans l'entreprise (CSE, Comité de groupe, etc...). Seuls les syndicats représentatifs négocient les conventions et accords d'entreprise.

**Négocier**

Les salariés sont représentés par des personnes qui sont élus au sein du Comité Social et Economique (CSE). Les Délégués syndicaux formulent des propositions à la direction, des revendications et des réclamations au titre de la défense des salariés et de leurs droits.

**Dialoguer avec la Direction**

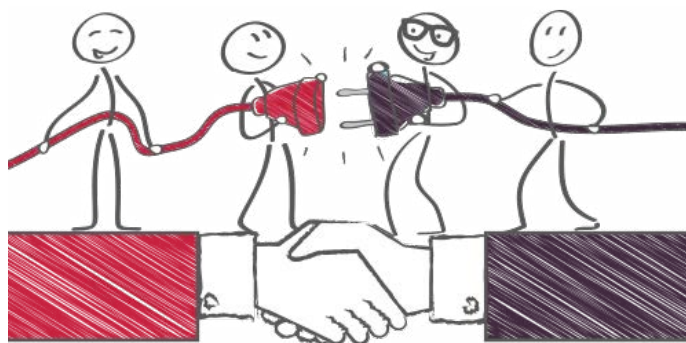
Il faut aussi que les relations entre les différents acteurs soient équilibrées. Par exemple, un salarié doit pouvoir choisir de remonter une information ou une difficulté directement auprès de ses représentants. De même, la Direction doit pouvoir communiquer avec les salariés directement ou par l'intermédiaire des IRP (consultation CSE, ...).

**Prise en considération des salariés**

Ainsi, l'enjeu du dialogue social est surtout dans la prise en considération des salariés, et dans leur participation active à la vie de l'entreprise.

En cas de conflit, l'entreprise prend le risque de négociations difficiles, voire, dans les cas les plus extrêmes, de perte du dialogue social lorsque l'un ou l'autre des acteurs se met volontairement en retrait et n'assure plus sa mission de relais.

Les candidats CFE-CGC s'inscrivent en priorité dans le dialogue et la négociation.



**Elections Professionnelles SEI-SEF**

du 23 au 29 novembre

Je vote **CFE-CGC**

Le syndicat des **ATAM et Cadres**

